

COMMUNE DE REDESSANRegistre des Délibérations du
conseil municipal

Séance du 26 mai 2025



<i>Nombre de Membres</i>	
Membres afférents au Conseil municipal	27
Membres en exercice	24
Nombre de votants	18

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le dix-neuf mai deux mil vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Jumelage de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Fabienne RICHARD – TRINQUIER, Maire

Présents : B. BAILLET, B. BEDOS, V. BOCCASSINO, C. CAVAILLES, C. GLEIZES, G. MANCUSO, F. MARECHAL, P. MEGE, J. L. MICHEL, M. PEREDES, V. PHILIPPE, F. RICHARD – TRINQUIER, O. ROMAN, R. SAINTOT, L. SAUD, B. TELLIER, C. VIGO

Pouvoirs :

M. T. de GOULET donne pouvoir à F. RICHARD - TRINQUIER

Absents : F. AUTRAN, S. BONNET, A. COLSON, J. DE ALMEIDA, E. FAUCHOUX, S. VEIGALIER

Secrétaire de séance : Valérie BOCCASSINO

Objet de la délibération : Budget Primitif 2025 – Décision Modificative n°1

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable codifiée M57 ;

Vu la délibération n°D2025 - 024 en date du 24 mars 2025 portant approbation du Budget Primitif 2025 ;

Considérant qu'il convient de mettre en adéquation le Budget Primitif et l'exécution budgétaire ;

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ARTICLE 1 : approuve la décision modificative n°1 du Budget Primitif 2024, comme suit :

Augmentation de crédits :

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
c/023	+10 000.00	c/ 777	+10 000.00	c/ 13918	+5 000.00	c/ 023	+10 000.00
				c/ 13935	+5 000.00		
Total	10 000.00		10 000.00		10 000.00		10 000.00

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'état.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Fabienne RICHARD – TRINQUIER

Maire de REDESSAN

<i>Publicité</i>	
Date de publication	
Date d'affichage	
Date de notification	